

## **POLITIQUE RH**

**L'ADEF, c'est près de 300 salariés au service des résidants au quotidien.**

### **POURQUOI REJOINDRE ADEF HABITAT ?**

Rejoindre Adef Habitat, c'est se reconnaître dans ses valeurs : professionnalisme et engagement, coopération et travail d'équipe, transparence.

C'est aussi avoir envie de s'impliquer en faveur de la qualité de service au profit des résidants.

### **L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX COLLABORATEURS**

Attentive à l'accueil et à l'intégration de ses nouveaux collaborateurs, Adef Habitat conçoit un parcours d'intégration individualisé pour chacun d'eux et peut élaborer, si besoin, un programme adapté de formation.

### **LA FORMATION**

Adef Habitat consacre des moyens importants à la formation de ses salariés afin qu'ils puissent répondre aux évolutions des métiers par l'acquisition de nouvelles compétences.

### **INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

L'égalité Femmes Hommes a été placée au cœur des priorités gouvernementales. Dans ce contexte, par décret n°2019-15 du 8 janvier 2019, un dispositif a été défini, au terme duquel les entreprises françaises de plus de cinquante salariées s'évaluent chaque année dans le domaine de l'égalité professionnelle via l'Index Égalité Femmes-Hommes.

### **EN SAVOIR PLUS SUR L'INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

Bâti autour de cinq indicateurs calculés sur un total de 100 points, l'Index mesure différentes données en matière d'égalité professionnelle : écarts de rémunération, écarts dans la proportion de femmes et d'hommes augmentés, écarts dans la proportion de femmes et d'hommes promus, augmentation systématique des femmes l'année d'un congé de maternité, nombre de femmes dans les dix plus hautes rémunérations de l'entreprise.

En-deçà d'un seuil de 75 points sur 100, l'entreprise est dans l'obligation de définir et mettre en œuvre les mesures nécessaires, dans un délai de trois ans.

La note de 93 sur 100 obtenue par Adef Habitat au 31 décembre 2023 témoigne de l'engagement continu de l'Association en faveur d'une plus grande mixité et égalité à tous les niveaux de l'organisation.

Dans l'ensemble des domaines de l'égalité professionnelle abordés par l'Index, Adef Habitat s'est en effet dotée de moyens lui permettant de lutter contre les éventuels écarts constatés et d'encourager le développement de carrière des femmes au sein de l'Association.

### **Calcul de l'index égalité professionnelle femmes-hommes**

<b>CRITÈRES</b>	<b>POINTS OBTENUS</b>	<b>NOMBRE DE POINTS MAXIMUM DE L'INDICATEUR</b>
Écarts de rémunérations	39	40

Écarts d'augmentations individuelles	20	20
Écarts de promotions	15	15
Pourcentage de salariées augmentées au cours d'un retour de congé maternité	non calculable	non calculable
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	10
INDEX (total sur 100 points)	93	100



19/21 RUE BAUDIN  
94207 - IVRY-SUR-SEINE CEDEX